

RAPPORT RSE

Responsabilité Sociétale d'Entreprise



Sommaire

1. Notre démarche RSE	1
2. Politique RH et bien-être au travail	2
1. Bienveillance et écoute	2
2. Respecter l'égalité Femme / Homme	2
3. Favoriser la diversité	3
4. Intégration des nouveaux salariés	3
5. Formation et évolution	3
6. Responsabilités transversales	3
7. Respect vie privée et vie professionnelle	4
8. Incitation à la pratique sportive	4
9. Convivialité	4
10. Sécurité au travail	5
11. Favoriser l'accès aux soins alternatifs	5
12. Entreprise accueillante	6
13. Alternance	6
14. Accès à la culture	6
3. Engagements sociétaux	7
1. Aider les jeunes	7
2. Favoriser le développement économique du territoire	7
3. Papiers de l'Espoir	8
4. Soutenir les personnes en situation de handicap	8
5. Soutenir les associations locales	8
4. Engagements environnementaux	9
1. Favoriser le télétravail	9
2. Favoriser les visioconférences	9
3. Prise de main à distance	10
4. Dématérialisation	10
5. Gestion des déchets	11
5. Valeur ajoutée pour nos clients	13
1. Proposer des offres limitant les impacts sur l'environnement	13
2. Proposer du matériel reconditionné	13
3. Reprise et recyclage des anciens matériels	13
4. Choix de matériels	14
5. Enquêtes de satisfaction	15
6. Formation	15
6. Sensibilisation de notre écosystème	16



1. Notre démarche RSE

Arantel est engagée depuis toujours, au sein de son territoire, dans le respect de ses collaborateurs, de ses clients, de ses partenaires et dans le respect de l'environnement.

Nous sommes une entreprise régionale, à taille humaine, qui place au centre de ses préoccupations le respect de tous et la préservation de la planète. Nous considérons que **nous sommes acteur de notre écosystème**. Nos actions personnelles et professionnelles ont un impact direct sur notre environnement.

Nous souhaitons nous inscrire dans **une démarche respectueuse et responsable** en valorisant les rapports humains et en préservant des conditions de vie des générations futures.

Nous agissons au quotidien, à notre échelle, par la réalisation d'actes simples, concrets et des gestes de bon sens, en adéquation avec notre sensibilité et nos valeurs.

Notre ambition est de continuer à améliorer nos process pour aller, jour après jour, vers un fonctionnement encore plus vertueux.

Nos 5 engagements RSE :



Politique RH et bien-être au travail



Engagement sociétal



Engagement environnemental



Valeur ajoutée pour nos clients



Sensibilisation de notre écosystème



2. Politique RH et bien-être au travail

Nous pensons qu'un collaborateur heureux est un collaborateur performant. Il est donc évident que tout le monde est gagnant lorsqu'une politique RH favorise les conditions d'accueil, de travail et d'évolution.

Nous passons beaucoup de temps au sein de l'entreprise. Autant que cela se fasse dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes fiers de pouvoir mettre en avant, dans notre « **marque employeur** », notre politique RH ouverte, respectueuse et bienveillante.

1. Bienveillance et écoute



Nous attachons une importance toute particulière au bien-être de nos collaborateurs et collaboratrices. Cela passe par un **management de proximité et une écoute bienveillante** de chaque personne quel que soit son statut, son métier et ses responsabilités au sein de l'entreprise.

Notre priorité est que chacun se sente utile. Nos collaborateurs doivent s'investir dans leurs missions pour délivrer un service de qualité à nos clients, dans le respect des impératifs et des choix personnels.

2. Respecter l'égalité Femme / Homme



L'égalité femme / homme devrait être une évidence pour tous. Nous savons que malheureusement ce n'est pas encore le cas dans toutes les structures.

Chez Arantel, nous nous engageons à ne faire aucune différence de rémunération, de promotion entre les femmes et les hommes. Nous favorisons autant que possible des équipes mixtes, et nous reconnaissons l'apport de toutes et tous au travail et à la performance de la structure.



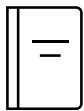
2. Politique RH et bien-être au travail

3. Favoriser la diversité



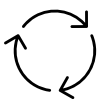
Nous pensons que **la diversité est une richesse**. L'origine, les croyances, les différences entre les individus qui composent les équipes d'Arantel n'entrent pas en considération dans les processus de recrutement ou de promotion. Nous sommes heureux de compter parmi nos collaborateurs, des représentants de diverses origines qui apportent une vision plus complète de **la vie en communauté** telle que devrait être la vie en entreprise.

4. Intégration des nouveaux salariés



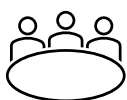
Chaque nouveau collaborateur **suit un parcours d'intégration** qui va le conduire de service en service afin de découvrir l'ensemble des métiers de l'entreprise. **Un livret d'accueil guide ses premiers pas à nos côtés**. Plusieurs entretiens jalonnent les premières semaines d'intégration. Rapport d'étonnement, feedback du ressenti et partages sont au cœur de ces rencontres.

5. Formation et évolution



Nous accompagnons nos collaborateurs à évoluer. L'organisation **d'entretiens individuels** tous les ans permet de faire le point sur les souhaits des salariés. Le plan de formation permet d'ouvrir des voies pour l'acquisition ou l'amélioration des expertises. Cela permet également de **satisfaire le sentiment d'évolution** pour chaque salarié qui le souhaite.

6. Responsabilités transversales



Nous travaillons en mode projet. Pour des sujets transversaux, la **mise en place de comités** permet aux collaborateurs d'aborder des sujets transverses à leurs compétences habituelles afin d'enrichir nos groupes de réflexions. C'est aussi enrichissant pour le collaborateur que pour le groupe, profitant alors d'un **regard « extérieur »**.



2. Politique RH et bien-être au travail

7. Respect vie privée et vie professionnelle



Les équipes d'Arantel sont impliquées et responsables. Cela ne veut pas dire que le travail doit empiéter sur la vie privée.

Un bon équilibre vie pro/vie perso est la clef pour s'épanouir dans ses missions.

Les salariés d'Arantel ont pour consigne d'être joignables pendant les horaires de travail. Les soirs et week-end (à l'exception des équipes sous astreinte), pas d'emails, pas d'appels.

Chacun a le droit à la déconnexion.

8. Incitation à la pratique sportive



Un esprit sain dans un corps sain... Arantel propose aux collaboratrices et collaborateurs de participer à **des événements sportifs en équipe**. Marathon, semi-marathon, trail... nous sommes heureux de porter haut les couleurs lors de ces événements.

Cela fédère les participants tant pendant les phases d'entraînement collectives que durant l'évènement lui-même. Arantel a également établi un partenariat annuel à la salle de sport voisine de la société.

9. Convivialité



Nous partageons régulièrement des **moments de convivialité**. Nous formons une communauté et il est très agréable de découvrir ses collègues dans un cadre différent. Plusieurs fois par an, de façon organisée ou de façon spontanée, nous nous retrouvons pour **des activités ludiques** en toute simplicité.

Les locaux de l'entreprise intègrent un lieu de convivialité où chacun est amené à faire **des pauses régulières**. Le projet d'extension des locaux prévoit une salle de repos et de détente. Nous envisageons de faire appel à des professionnels pour dispenser des moments de relaxation.



2. Politique RH et bien-être au travail

10. Sécurité au travail

Nous ne transigeons pas sur la sécurité au travail. Le **document unique** ressenne les risques au sein de l'entreprise, sur les chantiers et pour chaque métier.

Les salariés concernés sont formés régulièrement (Formation initiale et recyclage) sur les points suivants :

- Habilitations électriques
- SE11 (N1) / SE12 (N2)
- Habilitations à la conduite de nacelles



Nous mettons également à la disposition des salariés, amenés à travailler sur les chantiers, **des EPI (Équipements de Protection Individuels)** : casque, chaussures de sécurité, vêtements de travail, lunettes de protection, gants, bouchons d'oreilles.

Nos moyens d'accès et de travail en hauteur respectent les normes du travail. Nous utilisons des pirls, des échafaudages et des nacelles pour les positions de travail.

Des **réunions de sensibilisation**, de débriefing et de partage des bonnes pratiques sont organisées chaque semestre.

En 2023, nous allons installer un défibrillateur au sein des locaux. Nous proposerons, également, une formation des gestes de premiers secours aux salariés volontaires.

11. Favoriser l'accès aux soins alternatifs



Arantel a fait le choix d'une mutuelle d'entreprise qui permet l'accès aux remboursements pour des **pratiques de médecine douce**, et **paramédicale**.



2. Politique RH et bien-être au travail

12. Entreprise accueillante

Nous pensons qu'il est de notre devoir d'accueillir des jeunes pendant leurs périodes de stages ; qu'il s'agisse de **stage d'observation** ou de période de **pratique professionnelle**.



Nous intégrons régulièrement des élèves pour leur apporter une expérience de la vie en entreprise. Chez nous les stagiaires ne font pas de « classement ». Ils sont intégrés aux équipes et participent, à leur niveau, aux tâches quotidiennes.

Arantel est inscrite au dispositif de Nantes Métropole : « Entreprise accueillante ».



13. Alternance



Consciente de sa **responsabilité** pour la formation des jeunes, Arantel s'engage auprès d'organismes de formations en accueillant des élèves en alternance à plusieurs niveaux : BTS, Licences, Ingénieurs.

C'est d'ailleurs une source de recrutement. Aujourd'hui, 4 salariés sont passés par ce cursus. Certains occupent aujourd'hui des postes de responsable de service.

14. Accès à la culture



Arantel distribue tous les ans, au mois de novembre, à l'ensemble de ses salariés des **chèques culture** permettant l'accès à des spectacles, des livres, des concerts...



3. Engagements sociétaux

1. Aider les jeunes

Arantel est adhérente de l'association Abilis. Fabrice Bonnaudet le gérant est impliqué depuis plus de 15 ans dans cette association (anciennement Escalade Entreprise et EDC) en tant que co-président.

Abilis a pour vocation d'être le trait d'union entre le monde de l'enseignement, les jeunes et l'entreprise. De nombreuses actions sont menées, notamment :

- JEM : Jeunes en situation de décrochage
- Déclic métier : Visites d'entreprises
- Aide à la recherche de stages
- POG : Evénement pour montrer les métiers aux jeunes (7 000 jeunes en octobre 2022)



2. Favoriser le développement économique du territoire

Arantel était adhérente de l'association Réseau Initiative Nantes jusqu'à fin 2023. Fabrice Bonnaudet en était le vice-président depuis plus de 12 ans.

Réseau Initiative Nantes vient en soutien aux créateurs d'entreprises sur le bassin Nantais par l'octroi de prêts d'honneur et l'accompagnement par du parrainage.

- 280 créations d'entreprises ont été accompagnées par Réseau Initiative Nantes en 2022.





3. Engagements sociétaux

3. Papiers de l'Espoir

Arantel trie et confie ses papiers à l'association « Papiers de l'Espoir ».

Cette association recycle le papier afin de financer des projets éducatifs et humanitaires en France et à l'étranger.



4. Soutenir les personnes en situation de handicap

Arantel défend l'association « La Maison des Aveugles » qui vient en soutien aux personnes souffrant de déficience visuelle.

L'association éduque des chiens guides et les met à disposition des personnes concernées.

Des actions sont également menées pour faciliter l'accès aux apprentissages, à la lecture et aux sports pour les mal voyants.



5. Soutenir les associations locales

Arantel interagit avec les acteurs culturels et sportifs de son territoire.

Par le biais de prêt de matériel ou de sponsoring, nous soutenons plusieurs organisations depuis de nombreuses années.





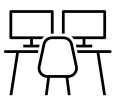
4. Engagements environnementaux

Arantel s'est engagé dans la mise en place et le renfort d'une politique volontariste de préservation de la planète. Les 3 axes prioritaires sont :

- Agir pour diminuer les déchets
- Agir pour diminuer la consommation
- Agir pour le tri et la valorisation des déchets

1. Favoriser le télétravail

Une **charte de télétravail** a été approuvée par la majorité des salariés d'Arantel. Depuis 2020, chaque salarié qui le souhaite, et en fonction du poste occupé, a la possibilité de mener ses missions en télétravail 1 journée par semaine.



Pour accompagner ses collaborateurs, l'entreprise a mis en place des dispositifs et des aides :

- Mise en place d'une charte télétravail
- Aide financière à l'équipement personnel (Bureau, fauteuil...)
- Fourniture d'équipement pour le domicile : PC portable et double écran
- Renfort des capacités du VPN pour accroître le confort et la sécurité du travail à distance
- Indemnité versée aux salariés lors de journées en télétravail

2. Favoriser les visioconférences



Afin de limiter les déplacements, en particulier des commerciaux, Arantel s'est équipé d'un **système de visioconférence Wildix**.

Des rendez-vous et des démonstrations sont ainsi réalisés à distance. Notre but étant de limiter nos émissions de CO2 et ainsi prouver qu'il y a des alternatives à la voiture.



4. Engagements environnementaux

3. Prise de main à distance



Arantel a souscrit un **service de prise de main à distance** auprès de l'éditeur TeamViewer. L'accès à cet outil sur notre site internet permet d'offrir à nos clients la possibilité, de façon très simple, de nous donner la main sur leurs systèmes.

Ceci évite de nombreux déplacements de techniciens et favorise les interventions rapides.

4. Dématérialisation

Depuis plusieurs années, Arantel a lancé un programme de dématérialisation avec pour objectif d'arriver au **0 papier** en 2024. Nous menons des actions pour digitaliser une grande partie de nos process.



- Dossiers clients : Depuis 2019, l'ensemble des dossiers clients et des documents qui y sont rattachés sont réalisés en numérique.
- Paies : Depuis janvier 2023, les bulletins de paies sont dématérialisés et déposés dans un coffre-fort numérique pour l'ensemble des salariés.
- Demandes de congés : En 2024, les demandes de congés et RTT se feront sur un outil en ligne éliminant ainsi toutes les fiches papiers.
- Signatures électroniques : Arantel a mis en place en 2022 un contrat avec l'éditeur DocuSign pour favoriser les signatures de documents en électronique.
- Factures électroniques : Arantel réalise d'ores et déjà toutes ses factures opérateur (Arantel Vip) de façon dématérialisée (sauf avis contraire). Début 2024, l'ensemble des factures seront sous forme électronique, sauf demandes contraires.
- Arantel lancera en 2024 la dématérialisation de ses bons de livraison et bons d'intervention.



4. Engagements environnementaux

5. Gestion des déchets

Soucieuse de l'impact que ses activités entraînent sur l'environnement, Arantel a lancé une démarche de tri et valorisation des déchets depuis plusieurs années.

Nous travaillons sur le recyclage en proposant à nos clients des produits de 2ème vie après les avoir reconditionnés en interne. La nature de nos activités nous amène à vendre des systèmes électroniques et des batteries.

Nous avons organisé un traitement de ces déchets au sein d'une filière de valorisation.

- **Tri**

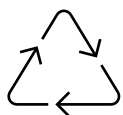
L'ensemble des déchets produit par Arantel est trié suivant leurs catégories et ensuite traité en fonction de leur nature :

- Déchets ménagers
- Déchets recyclables
- Déchets compatibles compost
- Papiers et cartons
- Déchets plastiques
- Polystyrène
- Déchets électroniques
- Batteries
- Câbles

- **Adhésions aux organismes de traitement des déchets**

Arantel a établi des partenariats avec des organismes reconnus pour le traitement de ses déchets spécifiques. Cela permet de maîtriser l'élimination et le recyclage et de tracer les mouvements de ces produits.

- Batteries : Corepile et Track déchets
- Cartes électroniques : Derichebourg
- Câbles : Derichebourg
- Papiers : Papiers de l'Espoir





4. Engagements environnementaux

- **Composteur**

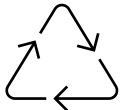
Pour éliminer et valoriser les déchets, Arantel a installé un composteur à l'extérieur de ses locaux.

Le compost sera utilisé dans un projet de plantation au sein d'un atelier ludique prévu tous les ans à compter de 2023 avec les collaborateurs d'Arantel.

- **Réutilisation des cartons d'emballage**

Pour réaliser ses emballages de matériel, Arantel a mis en œuvre une politique vertueuse en 2022 :

- Matériel nécessitant une intervention sur site : élimination des cartons et remplacement par des bacs réutilisables
- Matériel nécessitant une livraison par transporteur : Priorisation sur la réutilisation des cartons d'emballage



- **Suppression des gobelets plastiques**

Arantel a décidé en 2019 de supprimer l'ensemble de la vaisselle jetable. Chaque salarié utilise désormais de la vaisselle réutilisable pour ses repas pris à l'agence. En 2022, Arantel a doté les salariés de gourdes réutilisables.

- **Goodies écoresponsables**

Lors de ses commandes de goodies, Arantel privilégie désormais des choix écoresponsables. Nous travaillons avec des fournisseurs qui sourcent uniquement des objets respectueux de l'environnement, des travailleurs et du transport.

- **Véhicules**

La flotte de véhicules évolue progressivement vers des solutions hybrides quand cela est possible. En 2024, 50% du parc respecte ce modèle. Notre objectif est d'arriver à 75% du parc d'ici 3 ans au fur et à mesure des renouvellements.

5. Valeur ajoutée pour nos clients

1. Proposer des offres limitant les impacts sur l'environnement

- **Visioconférence**

Arantel propose des solutions de visioconférences professionnelles à ses clients. Ce mode de fonctionnement, participe grandement à la réduction des déplacements générateurs de CO2.



- **Solutions de téléphonie collaborative adaptées au télétravail**

Nous proposons à nos clients des solutions parfaitement adaptées au télétravail. Cela permet de gagner en souplesse, d'accroître la productivité et de permettre aux salariés des outils de télétravail performants.

Cela participe également à la marque employeur de nos clients.

2. Proposer du matériel reconditionné

Arantel propose à ses clients une gamme de matériel reconditionné. Des PABX et des postes téléphoniques sont remis en état dans nos ateliers.



Les logiciels d'exploitation sont mis à jour, puis le matériel est remis à la vente. Nous apportons une garantie de 6 mois sur ces matériels.

3. Reprise et recyclage des anciens matériels

Nous proposons à nos clients de reprendre les anciens matériels lors des renouvellements.



Nous traitons ainsi les équipements, soit en les recyclant pour leurs donner une 2^{ème} vie, soit en les intégrant dans nos cycles de traitements auprès de nos partenaires.



5. Valeur ajoutée pour nos clients

4. Choix de matériels

L'offre de matériel « **éco-responsable** », dans le monde de la communication, est limitée. La production de l'essentiel des produits est réalisée en Asie. Cependant, nous tenons à réaliser des choix qui s'inscrivent dans une démarche responsable :

- **Choix de certains matériels « Green »**

Exemple : Switchs et Bornes Wi-Fi D-Link qui réduisent leur consommation à certains horaires et respectent la norme Ethernet IEEE 802.3az à efficacité énergétique (EEE).

Il s'agit de la première norme dans l'histoire de l'Ethernet à aborder la réduction dynamique de la consommation d'énergie des périphériques en réseau.



La norme IEEE 802.3 EEE définit des mécanismes et des protocoles visant à réduire la consommation d'énergie des liaisons réseau pendant les périodes de faible utilisation par la transition des interfaces dans un état de faible puissance sans interrompre la connexion réseau.

Exemple : Économie d'énergie grâce à la détection de la qualité de la connexion.

- S'il n'y a pas de connexion sur un port,
- Si aucun ordinateur n'est connecté au port
- Si l'ordinateur connecté est éteint,

La technologie Green de D-Link entre en « mode veille », réduisant ainsi de façon considérable la consommation d'énergie de ce port.



5. Valeur ajoutée pour nos clients

Exemple : Économie d'énergie également grâce à la longueur de câble : 0 à 20 m, 21 à 100 m.

La technologie D-Link Green détecte la longueur du câble Ethernet connecté et ajuste la consommation d'énergie en conséquence, sans réduction des performances.

De cette façon, un port connecté à un câble de 20 m consomme juste l'énergie nécessaire au lieu de consommer le maximum d'énergie, nécessaire uniquement pour les câbles de 100 m.



- **Priorité aux fournisseurs et fabricants qui privilégient les transports doux.**

Exemple : Les répéteurs indoor GSM sont acheminés de Chine par voie ferrée.

- **Nous privilégions également les achats en gros pour limiter les emballages.**

Exemple : Nos achats chez Motorola se font en mode « BULK ». Les emballages sont divisés par 20.

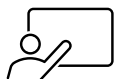
5. Enquêtes de satisfaction

Dans le cadre de sa démarche qualité, Arantel vient d'initier un processus de **mesure de la satisfaction clients**.



Courant 2024, nous souhaitons lancer notre programme autour de cette idée. Notre objectif est de réaliser des **enquêtes de satisfaction** plusieurs fois par an, analyser les résultats et prendre les mesures nécessaires à l'amélioration continue de nos services.

6. Formation



Nous formons les utilisateurs à la prise en main de leur nouveau système. C'est une étape importante dans le processus de changement. Chaque personne, en accord avec le décideur, est guidée pour prendre possession, dans les meilleures conditions, de son nouvel outil.



6. Sensibilisation de notre écosystème

Arantel est une entreprise indépendante. Nos choix sont souverains et nous privilégions, à chaque fois que cela est possible, de travailler avec des fournisseurs et des sous-traitants qui adhèrent à nos valeurs.

Nous attachons une grande importance à la notion de partenariat. Nous respectons nos sous-traitants et nous veillons à ce que les employés de ces structures travaillent dans un environnement respectueux des droits, de la sécurité et de l'éthique.

Chaque référencement de produit est fait en abordant l'angle « éco-responsable ».

Le chemin est encore long, mais nous pensons que les gestes de chacun participent à un avenir plus respectueux pour tous.

Nous œuvrons par exemple sur un sujet qui nous tient à cœur :



La réduction des notices papiers

De nombreux fabricants livrent leurs matériels avec des notices individuelles écrites dans de nombreuses langues. Cela représente de volumineux livrets qui ne sont jamais lus.

Nous intervenons régulièrement pour inciter nos partenaires à supprimer ces documents et les remplacer par une version en ligne.



24 rue de la communauté
44140 Le Bignon

02 51 111 999 – contact@arantel.fr

Retrouvez-nous sur :

www.arantel.fr

